# Mon divorce après deux ans et demi de galère

---
Par Visiteur

Après deux ans et demi de galère je viens anfin de divorcer!(prononcé le 31/03/2011). Mon ex mari ne prend jamais nos 4 enfants pendant les petites vacances et seulement 15 jours en été! De plus je les ai inscrit a des sports différent pour chacun et lorsque cela tombe le week end qu'il les prend ils ne participent pas au sport! En sachant qu'il me donne 350? de pension alimentaire est ce que j'ai des recours ou des solutions pour qu'il respecte un peu plus ses enfants? Je vous remercie par avance pour votre aide!

---
Par Visiteur

Bonjour Madame

Il convient de savoir que le droit de garde et d'hébergement que le juge a accordé au père de vos enfants est un droit. Cela signifie donc qu'il n'est pas obligé d'exercer ce droit et de ce fait il n'est pas obligé de prendre ses enfants.
La seule solution pour que les relations avec vos enfants et leur père s'améliorent passe par la dialogue.

Cordialement

---
Par Visiteur

Et pour ce qui est du sport des enfants est ce qu'il a le droit de les interdire d'y aller? Merci!

---
Par Visiteur

Bonjour Madame

Et pour ce qui est du sport des enfants est ce qu'il a le droit de les interdire d'y aller?
La question n'est pas de savoir s'il a le droit ou pas.
En principe si vous enfants manifestent le désir d'y aller il doit les emmener. Maintenant pendant les moments où les enfants sont sous sa garde il exerce l'autorité parentale et peut donc décider de les envoyer ou pas au sport.

Cordialement